

Instructions d'ensemencement et d'entretien

« LUX-Schattsaum » (fr. LUX-Bords ombragés) – en milieu urbain

Domaine d'utilisation : Pour l'aménagement naturel de lisières partiellement ou totalement ombragées le long de haies, de chemins ou sous des groupes d'arbres, dans les zones peu fréquentées des jardins et des parcs, ou encore près de la façade nord de bâtiments entre des arbustes isolés.

En de nombreux endroits, la biodiversité des prairies et bordures de chemins est en recul. Ce phénomène s'observe non seulement dans les milieux (semi-) naturels et agricoles, mais aussi dans les zones urbaines comme les villages et les villes. De nombreux insectes et autres espèces animales souffrent d'un manque de sources alimentaires suffisantes. Ainsi, les bords ombragées et riches en fleurs enrichissent la physionomie du paysage naturel, des villes et villages. Elles contribuent en outre à la protection de la nature et des espèces dans le paysage culturel. De plus amples informations peuvent être retrouvées sur le site www.wellpflanzen.lu.

Caractéristiques : Ce mélange comprend des anémones des bois, des plantes basses à floraison précoce, et des espèces de taille moyenne à floraison plus tardive, comme le silène dioïque. En cas de semis à l'ombre, il faut faire preuve de patience : certaines espèces mettent trois à quatre ans pour atteindre leur pleine floraison. Les plantes du LUX-Schattsaum atteindront une hauteur d'environ 60 à 120 cm.

Emplacement : Ce mélange convient aux sols secs à humides, pauvres à moyennement riches en nutriments. Au besoin, amenez le sol avant le semis.

Préparation du sol avant l'ensemencement : La préparation du sol avant le semis ainsi que l'entretien durant la première année sont déterminants pour le succès ou l'échec d'un aménagement de plantes sauvages !

Le sol doit être travaillé avant l'ensemencement afin d'obtenir une structure finement grumeleuse (fraise, herse (rotative), râteau, houe, etc.). Pour les sols riches en nutriments, il est recommandé, si possible compte tenu des conditions locales, d'incorporer du gravier calcaire, du sable ou des particules fines, puis d'ajouter une fine couche d'humus pour préparer le lit de semis. Après cette préparation du sol, la terre doit reposer environ deux à trois semaines pour pouvoir se déposer. Sur de plus grandes surfaces sans arbres qui présentent une germination rapide des mauvaises herbes, il est conseillé d'effectuer une jachère noire (jachère sans végétation) l'année précédant le nouvel ensemencement. Parmi ceux-ci figurent, entre autres, la Capselle bourse-à-pasteur, le Mouron des oiseaux, l'Arroche, le Tabouret des champs, les espèces de Rumex et de Millet, la Camomille inodore, le Laiteron, le Gaillet gratteron, le Vulpin des champs ou les espèces de Polygonacées. Un travail du sol superficiel (à l'aide d'une herse (rotative), d'une fraise ou d'une houe) est effectué à intervalles réguliers afin d'éliminer les mauvaises herbes à germination rapide. Les anciennes mottes de gazon doivent être décapées ou fraîssées, le cas échéant. Le matériau végétal reste sur le sol pour sécher. Les mauvaises herbes à racines pivotantes comme le Chiendent, les Chardons, le Trèfle rampant ou les Convolvulacées doivent être retirées manuellement. Cela peut se faire à l'aide d'une herse en les arrachant ou en les ratissant. Si les mauvaises herbes à racines pivotantes sont laissées dans le sol, elles risquent d'endommager l'aspect du nouvel aménagement à tel point que le processus de préparation du sol doit être répété.

Période de l'ensemencement : Mi-août à septembre ou mars à avril, de préférence **avant** le début des conditions météorologiques humides.

Dose d'ensemencement : 3 g/m² = 30 kg/ha

Ensemencement : Pour faciliter le semis sur des petites surfaces, les semences peuvent être allongés à 10 g/m² ou 100 kg/ha avec du sable sec, de la sciure ou du maïs concassé. L'ensemencement se fait à la main, à large spectre. La moitié de la semence est semée une fois dans le sens de la longueur et une fois dans le sens de la largeur. Les grandes surfaces doivent être ensemencées à l'aide d'un semoir (p. ex. engazonneuse). Lors d'un semis mécanique, il est important de ne pas placer la herse étrille et les socs de semis trop bas, car une grande partie des semences du mélange germent à la lumière et ne doivent pas être recouverts de terre. Pour obtenir le contact nécessaire avec le sol et une germination régulière, les semences doivent être roulées (p. ex. avec un rouleau à gazon). Dans les jardins privés, les semences peuvent être tassées à l'aide d'une pelle.

En cas d'absence de pluie après le début de la germination, le sol doit être arrosé en profondeur tous les deux à trois jours. Les germes de fleurs et graminées sauvages ont besoin d'eau au moins trois semaines d'humidité permanente pour gonfler de manière optimale et arriver à germination.

Développement : Par temps humide, les premières plantules apparaissent au bout de deux à trois semaines. Un ensemencement au moment indiqué au printemps permet aux espèces annuelles de fleurir dès la première année. Le développement des plantes sauvages s'étend cependant sur toute la période de végétation. Certaines graines ont une peau dure et germent l'année suivante.

Entretien au cours de la première année après l'ensemencement : Lorsque le sol n'est pas suffisamment travaillé des semences d'herbes et de graminées indésirables peuvent rester dans le sol. Ceux-ci se développent généralement plus rapidement que les fleurs et herbes sauvages semées. Il faut les éliminer par une coupe à la ventouse avant qu'elles fassent trop de concurrence aux plantules du mélange d'ensemencement. En cas de nouvelles pousses d'aventices, il faut répéter la coupe d'entretien une à deux fois au cours de la première année après l'ensemencement. Le produit de la fauche doit alors être enlevé. Si les mauvaises herbes réapparaissent, la coupe d'entretien doit être répétée une ou deux fois de plus au cours de la première année suivant le semis. Les adventices indésirables doivent absolument être fauchées ou broyées avant un ensemencement et, en cas de grandes quantités, être enlevées de la surface. Il ne faut pas faucher à plus de 5 cm de profondeur, afin de ne pas endommager les rosettes de feuilles, des fleurs et des graminées sauvages fraîchement levées.

Entretien au cours des années suivantes : Faucher deux fois (en alternance) en mi-juin (pour la floraison des marguerites) et en août/septembre. A cette occasion, le produit de la fauche doit être enlevé afin d'éviter l'apport en nutriments. La fréquence de fauche dépend, entre autres, du site et des conditions météorologiques. Dans la mesure du possible, il convient de faucher par tronçons afin de préserver l'habitat et la nourriture des insectes et d'autres animaux. En cas de fauche en automne, laisser sécher le matériau végétal à la surface un ou deux jours avant de l'enlever, afin que d'éventuelles graines puissent tomber.

Plus le sol est maigre, plus les mélanges d'espèces sauvages seront riches en fleurs. C'est pourquoi il est possible et même conseillé de renoncer à l'apport d'engrais.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès, de patience et de réussite avec votre mélange de plantes sauvages. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.